



Co-existence urbaine

Gestion sensible et responsabilités partagées

De Schepper Mélanie

Comme nous l'avons constaté dans nos précédentes analyses, la question de la faune urbaine n'est pas anecdotique. Elle soulève de nombreux enjeux majeurs pour nos sociétés et implique une pluralité d'acteurs et d'actrices.

Intégrer cette faune urbaine dans nos villes, apprendre à co-exister avec elle nécessite d'identifier les nœuds actuellement en présence. Ceux-ci sont multiples, interconnectés et se renforcent mutuellement.

Le premier, et non des moindres, réside dans la difficulté à assumer la responsabilité historique que nous portons quant à la présence de cette faune. Nous traitons trop souvent sa présence comme un « problème » externe plutôt que comme une conséquence de nos choix. Pourtant certaines espèces, volontairement modifiées ou génétiquement adaptées aux milieux urbains, ne peuvent plus retourner à l'état sauvage. Cette situation crée une forme de liminarité « piégée », où la cohabitation existe de fait mais n'est jamais véritablement assumée.

À cela s'ajoute un manque de connaissances sur la faune urbaine, qui amplifie cette scission. Mal comprise, elle est souvent perçue comme envahissante ou dangereuse, faute de compréhension de ses rôles écologiques ou de ses comportements. Cette peur ou méfiance incite à l'exclusion plutôt qu'à l'ajustement.

Actuellement, la vision utilitariste du vivant juge la présence de cette faune urbaine selon ce qu'elle apporte ou coûte à l'humain (utile / nuisible), empêchant ainsi de la considérer comme une composante légitime de la ville. Nous catégorisons alors facilement les habitant·e·s de nos villes selon nos propres besoins, les époques ou les intérêts du moment ; rendant les politiques incohérentes et instables. Cela empêche une gestion cohérente tant de la faune urbaine que de la ville elle-même. Tous ces freins conduisent à une gestion sensible, fragile et fragmentée du vivant au sein de nos espaces.

Fragilisation du maillage humain et écologique

Pourtant, il devient nécessaire de corriger le tir tant les conséquences pour l'ensemble de la société sont lourdes. En continuant à penser la ville comme « territoire humain », nous entretenons l'appauvrissement du vivant et une perte de lien entre les habitant.e.s et la nature ; consolidant un modèle urbain écologiquement et socialement insoutenable.

L'urbanisation grandissante, la bétonisation, la destruction d'habitats, l'imperméabilisation des sols et la disparition des continuités écologiques repoussent la faune urbaine vers les « marges », l'obligeant à s'adapter à des conditions non viables. Elle se retrouve cantonnée à des espaces résiduels, délaissés ou insalubres, renforçant l'idée que sa présence est anormale ou illégitime.

Les quartiers les plus pauvres, cumulant béton, déchets, densité et manque de verdure, concentrent à la fois des populations humaines fragilisées et cette faune liminaire. Les marginalités sociales et écologiques se superposent alors, se renforcent, et créent une ville à deux vitesses : une ville « légitime » pour les humains « standards », et une ville « marginale » pour les « autres », le vivant fragilisé (humain ou non). Creusant les inégalités.

Dans ces contextes, les perceptions négatives envers la faune se cristallisent, alimentant un cycle sans fin de conflits et de tensions. Les peurs, méfiances et incompréhensions s'accroissent, entraînant des réactions citoyennes et politiques inadaptées ainsi que des comportements individuels aggravants (déchets mal gérés, intrants chimiques).

Face à cela, l'absence de volonté politique régionale claire empêche d'intégrer la co-existence avec la faune urbaine de manière ambitieuse dans les plans d'urbanisme. Sans vision structurante, les décisions sont ponctuelles, réactives, incohérentes et souvent contradictoires.

Les politiques publiques privilégient actuellement une gestion d'exclusion de la faune urbaine, favorisant des politiques centrées sur le contrôle plutôt que la prévention et la cohabitation. Les actions locales reposent essentiellement sur l'élimination (dératisation, piégeage, régulation) au lieu de traiter avant tout les causes structurelles (déchets, ressources alimentaires, végétalisation). Par conséquent, la faune urbaine revient, les perceptions négatives s'amplifient, les tensions persistent, les dépenses publiques augmentent sans résultats durables. De plus, l'éradication des espèces dégrade l'équilibre écologique urbain en empêchant certaines espèces de jouer leur rôle. Les fragilités des écosystèmes urbains s'intensifient.

Les incohérences légales et politiques (notamment entre régions) créent des politiques publiques contradictoires, une incompréhension citoyenne et des interventions inefficaces parfois à la limite de l'éthique. Une part non négligeable de la population soutient pourtant favorablement le « vivre ensemble », générant des tensions accrues entre les collectifs urbains et les pouvoirs locaux.

Ainsi, penser la coexistence avec la faune urbaine est un enjeu écologique, mais aussi profondément social et politique.

Des enjeux multiples

La « gestion » de cette co-existence urbaine est un acte profondément politique, puisqu'elle distribue toute une série de droits : circuler, s'installer, se nourrir. Elle engage des choix de société qui impliquent à la fois les pouvoirs publics, responsables de définir des politiques urbaines inclusives ou excluantes, et les citoyen·ne·s, dont les perceptions influencent directement ces décisions. Il s'agit donc de repenser les catégories établies aujourd'hui incohérentes et guidées par des intérêts changeants pour intégrer la faune dans les politiques urbaines à travers la mobilité, la gestion des déchets, l'habitat, la biodiversité, la santé publique et la justice environnementale. Cela suppose de garantir une équité d'accès au vivant et de refonder les politiques de gestion du vivant sur des principes éthiques.

Notre société se doit de repenser notre rapport au vivant et évoluer vers une cohabitation assumée plutôt qu'une scission. Construire des espaces de vie plus justes implique de réduire toutes les formes d'inégalités, quelles qu'elles soient. Pour cela, un mouvement de réintroduction de la biodiversité en ville est indispensable afin que celle-ci puisse jouer son rôle (régulation des espèces, santé des sols, équilibre écologique). Cela demande de limiter la marginalisation et de développer une justice environnementale. La manière dont nous distribuons l'espace, les droits et les protections façonne le type de société que nous construisons ; une société de cloisonnement ou une société de cohabitation.

Les pouvoirs régionaux sont aux manettes du changement. Une co-existence efficace requiert d'adapter les politiques de gestion de la faune pour les rendre plus cohérentes, justes, moins arbitraires et plus économiques. Cela passe par l'intégration de la faune dans la collectivité, le développement d'infrastructures écologiques, la réduction des inégalités territoriales, mais aussi la promotion d'une vision durable et résiliente de la ville en concertation avec les citoyen·ne·s.

En s'investissant davantage dans la transition écologique, les régions et communes répondraient à la demande croissante de villes plus vertes et durables et adopteraient une gouvernance plus moderne et innovante fondée sur une approche non punitive, scientifique et éthique. Cela favoriserait une image positive, attractive et exemplaire.

L'action citoyenne reste le moteur vibrant de ce changement. Les habitant·e·s doivent pouvoir modifier leurs perceptions en comprenant les rôles écologiques de chaque espèce, adapter leurs comportements (gestion des déchets, pratiques respectueuses, cohabitation quotidienne) et prendre conscience de l'influence collective sur les décisions politiques et la gestion du territoire. Les citoyen·ne·s participent à la construction d'une ville plus inclusive sous toutes ses formes, garantissant une durabilité écologique et une meilleure qualité de vie pour toutes et tous (santé mentale et lien au vivant) dans une ville plus agréable et saine, où tensions et conflits quotidiens sont limités. Faire des citoyen·ne·s des acteurs et actrices du changement c'est valoriser leur participation et leur permettre de devenir acteurs et actrices de la qualité de leur quartier.

Des solutions coordonnées

Travailler à la co-existence avec la faune urbaine nécessite de coordonner des actions interdépendantes entreprises à différents niveaux.

Les pouvoirs publics doivent engager des solutions structurelles qui définissent un cadre légal cohérent, structurant et écologique. Prioritairement, il s'agit de développer une stratégie régionale unifiée de co-existence avec la faune urbaine intégrant un protocole d'intervention. À l'échelle régionale, cela implique de relever les incohérences légales entre régions afin d'harmoniser les statuts des espèces (ex. : pigeon, renard, etc) et, ainsi, éviter les contradictions entre régions. Cela demande également d'intégrer la faune urbaine dans les politiques d'aménagement du territoire notamment dans les plans régionaux d'urbanisme. Ces politiques doivent s'appuyer sur la recherche et la pédagogie.

Les communes quant à elles ont pour mission de mettre en place des politiques de gestion préventive (non punitive), d'aménager la ville pour la biodiversité et d'intégrer les citoyen·ne·s dans les décisions locales. Et ce via la sensibilisation mais aussi par la création d'espaces de médiation entre habitant·e·s et agents communaux. Ce cadre encourage les changements de comportements et incite la population à s'engager dans une dynamique collective qui favorise un urbanisme plus vivant, respectueux du territoire et de ses habitant·e·s.

En définitive, la co-existence urbaine ne se résume ni à des ajustements ponctuels ni à une simple tolérance envers la faune. Elle constitue un véritable projet de société. Repenser nos villes avec l'ensemble du vivant revient à interroger nos priorités collectives, nos modèles de gouvernance et la manière dont nous souhaitons habiter ensemble un même territoire.

En assumant toutes les formes de vie qui composent la ville, nous faisons le choix d'un urbanisme plus juste, plus résilient et plus attentif aux vulnérabilités. La cohabitation avec la faune urbaine devient alors le miroir d'une société capable de reconnaître ses responsabilités, de réduire ses scissions et de construire des espaces communs inclusifs. C'est à cette condition seulement que nos villes pourront devenir des milieux véritablement vivants, durables et accueillants pour toutes et tous.

Rédaction : Alter Ethix asbl
© 2026 – Tous droits réservés

Siège social : Avenue Marie de Hongrie, 29 – 1083 Bruxelles
BCE : 1031.021.809
IBAN :BE20 5230 8170 1256

www.alter-ethix.be
info@alter-ethix.be

